

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL
COMTÉ DE SAINT-MAURICE

**SÉANCE ORDINAIRE
DU 3 AVRIL 2017**

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel en date du 3 avril 2017 à dix-neuf heures à la salle des assemblées publiques, située au 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, étant le lieu ordinaire des séances du conseil municipal. Quatre (4) personnes assistaient à cette assemblée.

Sont présents monsieur Jacques Trépanier, conseiller, monsieur Jean-Guy Mongrain, conseiller, monsieur Jean-Pierre Binette, conseiller, madame Julie Régis, conseillère, monsieur Daniel Duchemin, conseiller et madame Line Lecours, conseillère formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Luc Dostaler, maire. Monsieur Danny Roy est aussi présent et agit comme secrétaire de l'assemblée.

**LECTURE ET ADOPTION
DE L'ORDRE DU JOUR
2017-04-64**

- 1- Ouverture de la séance ordinaire
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017
- 4- Adoption de la liste des comptes
- 5- Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2016
- 6- Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
- 7- Avis de motion – Règlement relatif à l'imposition de compensations pour services municipaux
- 8- Adoption du règlement numéro 753 – Règlement relatif à la constitution d'un service de sécurité incendie
- 9- Politique d'aide financière aux activités sportives
- 10- Politique de reconnaissance et de soutien des organismes
- 11- Politique de location
- 12- Demande de soumissions – Matériaux d'aqueduc de la rue Lemire
- 13- Demande de soumissions – Réfection des façades de l'Hôtel-de-Ville et de la Place sociocommunautaire
- 14- Demande de soumissions – Réfections de diverses rues dans le cadre de la programmation TECQ 2014-2018
- 15- Adoption d'une soumission - Marquage de chaussée
- 16- Adoption d'une soumission - Acquisition de deux véhicules de type pick-up
- 17- Adoption d'une soumission - Réfection du rang Saint-Louis
- 18- Autorisation à la MRC des Chenaux afin de déclarer sa compétence en matière de logement social et nominations sur le comité de transition et de concertation du regroupement des Offices municipaux d'habitation de la MRC des Chenaux
- 19- Demande d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications
- 20- Programme d'assistance financière au programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées
- 21- Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – Succession Réal Lafontaine, lots 3 674 670 et 3 674 329 du cadastre du Québec
- 22- Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – Partie du lot 3 674 560 du cadastre du Québec
- 23- Engagements de pompiers

- 24- Période d'information
- 25- Période de questions
- 26- Levée de la séance ordinaire

Sur proposition de monsieur le conseiller Daniel Duchemin, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain, il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par le président de l'assemblée.

Adoptée

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
DU 6 MARS 2017
2017-04-65**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017 ayant été remis à chacun des membres du conseil au moins 48 heures avant la présente séance ordinaire, le secrétaire est exempt d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Line Lecours, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Binette et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017 soit adopté.

Adoptée

**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES
2017-04-66**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier, appuyé par madame la conseillère Line Lecours et résolu unanimement que la liste des comptes soit adoptée et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à les payer pour une somme de 253 903,66 \$.

Adoptée

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016
2017-04-67**

Tel que requis par l'article 176.1 du Code municipal, dépôt est effectué par le secrétaire-trésorier du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2016. L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice est de 248 557 \$.

**PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL
2017-04-68**

Considérant que le ministère des Transports a versé une compensation de 19 559,00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016.

Considérant que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les Municipalités sont responsables et situés sur ces routes.

Considérant que la présente résolution est accompagnée des états financiers identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées.

Considérant qu'un vérificateur externe n'a plus à présenter une reddition des comptes concernant le programme.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Duchemin appuyé par madame la conseillère Julie Régis et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée

**AVIS DE MOTION
RÈGLEMENT RELATIF À L'IMPOSITION DE COMPENSATIONS
POUR SERVICES MUNICIPAUX
2017-04-69**

Monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain donne avis qu'il sera soumis pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil un règlement relatif à l'imposition de compensations pour services municipaux.

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 753
RÈGLEMENT RELATIF À LA CONSTITUTION D'UN
SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
2017-04-70**

Considérant que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la municipalité régionale de comté (MRC) des Chenaux, entrée en vigueur le 11 août 2011, prévoit que les municipalités s'engagent à légiférer pour créer ou officialiser son service de sécurité incendie.

Considérant que ce règlement qui permet la constitution du service de sécurité incendie doit prévoir sa mission, ses champs d'intervention, ses responsabilités et ses obligations ainsi que les conditions d'exercice au sein de ce service municipal.

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 6 mars 2017.

Considérant que tous les membres du conseil ont reçu, au moins deux jours ouvrables avant la présente séance, le règlement ci-dessous identifié et que ceux qui sont présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Line Lecours et résolu à l'unanimité que le règlement numéro 753 relatif à la constitution d'un service de sécurité incendie soit adopté.

Adoptée

**POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE AUX ACTIVITÉS SPORTIVES
2017-04-71**

Considérant la nécessité d'instaurer une politique d'aide financière des activités sportives afin d'encadrer les modalités de cette aide.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Binette, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain et résolu à l'unanimité que la politique d'aide financière des activités sportives soit adoptée.

La politique est annexée à la présente résolution.

Adoptée

**POLITIQUE DE RECONNAISSANCE ET DE SOUTIEN
DES ORGANISMES
2017-04-72**

Considérant la nécessité d'instaurer une politique de reconnaissance et de soutien des organismes de la Municipalité.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Duchemin, appuyé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier et résolu à l'unanimité que la politique de reconnaissance et de soutien des organismes soit adoptée.

La politique est annexée à la présente résolution.

Adoptée

**POLITIQUE DE LOCATION
2017-04-73**

Considérant que la politique de location nécessite certains changements.

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Line Lecours, appuyé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier et résolu à l'unanimité que la politique de location soit adoptée et que les versions précédentes soient abrogées.

La politique est annexée à la présente résolution.

Adoptée

**DEMANDE DE SOUMISSIONS
MATÉRIAUX D'AQUEDUC DE LA RUE LEMIRE
2017-04-74**

Considérant les travaux de changement d'aqueduc sur la rue Lemire à réaliser au cours de la période estivale 2017.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier appuyé par madame la conseillère Julie Régis et résolu à l'unanimité que soit autorisé le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Danny Roy, à effectuer une demande de soumissions sur invitation pour l'achat des matériaux d'aqueduc de la rue Lemire.

Adoptée

**DEMANDE DE SOUMISSIONS
RÉFECTION DES FAÇADES DE L'HÔTEL-DE-VILLE ET DE LA
PLACE SOCIOCOMMUNAUTAIRE
2017-04-75**

Considérant les travaux de réfection des façades de l'Hôtel-de-Ville et de la Place sociocommunautaire à réaliser au cours de la période estivale 2017.

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Line Lecours, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Duchemin et résolu à l'unanimité que soit autorisé le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Danny Roy, à effectuer une demande de soumissions publiques pour la réfection des façades de l'Hôtel-de-Ville et de la Place sociocommunautaire.

Adoptée

**DEMANDE DE SOUMISSIONS
RÉFECTION DE DIVERSES RUES DANS LE CADRE DE LA
PROGRAMMATION TECQ 2014-2018
2017-04-76**

Considérant les travaux de diverses rues prévues à la programmation de travaux de la TECQ 2014-2018.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Binette et résolu à l'unanimité que soit autorisé le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Danny Roy, à effectuer une demande de soumissions publiques pour la réfection du rang Saint-Flavien Ouest, du rang Saint-Louis Est, des 3^e et 4^e rues, de la 2^e avenue, de la rue Lemire et de la rue de l'Hôtel-de-Ville.

Adoptée

**ADOPTION D'UNE SOUMISSION
MARQUAGE DE CHAUSSÉE
2017-04-77**

Considérant la demande de soumission sur invitation pour l'exécution de travaux de marquage de chaussée adressée à quatre (4) entreprises spécialisées.

Considérant les trois (3) soumissions reçues à cet effet.

Considérant le plus bas soumissionnaire conforme au devis de soumission.

En conséquence, il est proposé madame la conseillère Julie Régis, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Duchemin et résolu à l'unanimité que la soumission de « Lignes Maska » soit acceptée pour la somme de vingt-deux mille deux dollars et quatre-vingt-sept sous (22 002,87 \$) taxes incluses, le tout tel que décrit au devis de soumission.

Adoptée

**ADOPTION D'UNE SOUMISSION
ACQUISITION DE DEUX VÉHICULES DE TYPE PICK-UP
2017-04-78**

Considérant la demande de soumission sur invitation pour l'acquisition de deux véhicules de type pick-up adressée à six (6) entreprises spécialisées.

Considérant les quatre (4) soumissions reçues à cet effet.

Considérant le plus bas soumissionnaire conforme au devis de soumission.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain, appuyé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier et résolu à l'unanimité que la soumission de « La Pérade Ford Inc. » soit acceptée pour la somme de quatre-vingt-six mille sept cent quatre-vingt-quatorze dollars et soixante-trois sous (86 794,63 \$) taxes incluses, le tout tel que décrit au devis de soumission et conditionnel à l'acceptation du règlement d'emprunt numéro 751 par la MAMOT.

Adoptée

**ADOPTION D'UNE SOUMISSION
RÉFECTION DU RANG SAINT-LOUIS
2017-04-79**

Considérant la demande de soumissions publiques pour la réfection du rang Saint-Louis Ouest.

Considérant les six (6) soumissions reçues à cet effet.

Considérant le plus bas soumissionnaire conforme au devis de soumission.

Considérant les recommandations de Mme Anne Charrière-Hivon, ingénieure, de la firme GéniCité inc. et de Me André Lemay, du cabinet d'avocats Tremblay, Bois, Mignault, Lemay S.E.N.C.R.L.

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Line Lecours, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain et résolu à l'unanimité que la soumission de « Construction et pavage Boisvert Inc.» soit acceptée pour la somme de un million quatre-vingt-huit mille trente-huit dollars et soixante et onze sous (1 428 038,71 \$) taxes incluses, le tout tel que décrit au devis de soumission et conditionnel à l'acceptation du règlement d'emprunt numéro 752 par la MAMOT.

Adoptée

**AUTORISATION À LA MRC DES CHENAUX AFIN DE DÉCLARER SA
COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE LOGEMENT SOCIAL ET
NOMINATIONS SUR LE COMITÉ DE TRANSITION ET DE
CONCERTATION DU REGROUPEMENT DES OFFICES MUNICIPAUX
D'HABITATION DE LA MRC DES CHENAUX
2017-04-80**

Considérant l'entrée en vigueur des dispositions de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique (2016, ch. 17) qui concernent le regroupement des Offices municipaux d'habitation (OMH).

Considérant que l'échéance prévue pour les éventuels regroupements des Offices municipaux d'habitation est le premier juin 2017 et qu'au-delà de cette date, le gouvernement peut adopter un décret ayant pour effet de réduire le nombre d'OMH au Québec en faveur de la constitution d'offices municipaux d'habitation issus de la fusion d'offices municipaux existants.

Considérant qu'à une rencontre des OMH du territoire de la MRC des Chenaux, tenue le 13 mars 2017, les participants ont unanimement manifesté le souhait de voir constituer un OMH régional sous l'égide de la MRC des Chenaux une fois que cette dernière aura complété le processus prévu par la loi pour la déclaration de sa compétence en matière de logement social et que par la suite, la gestion financière soit accordée à l'OMH de Trois-Rivières.

Considérant que le processus de regroupement prévoit plusieurs activités normalisées, sous la supervision de la Société d'habitation du Québec.

Considérant que la municipalité de Notre-Dame-du-Carmel compte seize (16) logements de type HLM.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain, appuyé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier et résolu à l'unanimité :

- Que le conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel est favorable à la déclaration de compétence de la Municipalité régionale de comté des Chenaux en matière de logement social selon les dispositions des articles 678.0.2.1 et suivants du Code municipal afin que soit établi un Office municipal d'habitation régional sous l'égide de la MRC ;
- Que par la suite la gestion financière soit accordée à l'OMH de Trois-Rivières ;
- Que madame Julie Régis et monsieur Michel Giguère sont nommés sur le Comité de transition et de concertation (CTC) avec notamment pour mandat d'amorcer le processus de planification dudit regroupement.

Adoptée

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET
DES COMMUNICATIONS
2017-04-81**

Il est proposé par madame la conseillère Julie Régis, appuyé par madame la conseillère Line Lecours et résolu à l'unanimité :

- Que le conseil municipal adresse la présente résolution au ministère de la Culture et des Communications (MCC) afin d'obtenir une aide financière dans le cadre des projets de développements des collections pour les bibliothèques autonomes.
- Que monsieur le maire Luc Dostaler soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel les documents à cette fin.

Adoptée

**PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AU PROGRAMME
D'ACCOMPAGNEMENT EN LOISIR POUR LES
PERSONNES HANDICAPÉES
2017-04-82**

Considérant qu'une demande nous est faite par un parent pour que son fils bénéficie de l'accompagnement d'un animateur afin de profiter du camp de jour offert par la municipalité durant la saison estivale.

Considérant que l'URLS de la Mauricie a un programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain et résolu à l'unanimité qu'une aide financière soit demandée dans le cadre du Programme d'assistance financière au programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées à l'URLS de la Mauricie pour la saison estivale 2017 et que

soit autorisé, monsieur Guy-Luc Beaupré, responsable des loisirs, culture et communication, à signer la demande pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

**DEMANDE D'AUTORISATION À LA COMMISSION
DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC
SUCCESSION RÉAL LAFONTAINE
LOTS 3 674 670 ET 3 674 329 DU CADASTRE DU QUÉBEC
2017-04-83**

Considérant la demande adressée à la Commission de Protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour les lots 3 674 329 et 3 674 670 du cadastre du Québec.

Considérant l'étude du dossier par le service d'urbanisme soumise au conseil municipal.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Binette et résolu à l'unanimité que la demande pour le l'aliénation et le lotissement des lots 3 674 670 et 3 674 329 du cadastre du Québec, soit appuyée, celle-ci étant conforme à la réglementation municipale.

Adoptée

**DEMANDE D'AUTORISATION À LA COMMISSION
DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC
PARTIE DU LOT 3 674 560 DU CADASTRE DU QUÉBEC
2017-04-84**

Considérant la demande adressée à la Commission de Protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour le lot 3 674 560 du cadastre du Québec.

Considérant l'étude du dossier par le service d'urbanisme soumise au conseil municipal.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Duchemin, appuyé par madame la conseillère Julie Régis et résolu à l'unanimité que la demande pour le morcellement et l'aliénation du lot 3 674 560 du cadastre du Québec, soit appuyée, celle-ci étant conforme à la réglementation municipale.

Adoptée

**ENGAGEMENT DE POMPIERS
2017-04-85**

Considérant la nécessité d'engager de nouveaux pompiers au service incendie.

Considérant le processus d'embauches effectué par les officiers du service incendie.

Considérant les recommandations de M. Yves Landry, directeur du service incendie.

Considérant que les pompiers embauchés possèdent une formation complète à jour comme pompier.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Binette, appuyé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier et résolu à l'unanimité que les personnes suivantes soient engagées comme pompiers au service incendie :

- Monsieur Félix Champagne
- Monsieur Raynald Desaulniers Jr.
- Monsieur Alexandre Dessureault
- Monsieur Guy Mathieu

Adoptée

LEVÉE DE LA SÉANCE
2017-04-86

Il est proposé par madame la conseillère Julie Régis, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Duchemin et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour étant épuisé monsieur le maire lève la séance à 20h40.

Adoptée

S/ _____ S/ _____
Maire Directeur général et secrétaire-trésorier
